NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201640 - Revermont et gorges de l'Ain

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 13
6. GESTION DU SITE 14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201640

1.3 Appellation du site

Revermont et gorges de l'Ain

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

18/08/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 14/06/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022436776

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,39639°

Latitude : 46,33111°

2.2 Superficie totale

1730,3 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
01	Ain	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
01245	BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT
01072	CEYZERIAT
01106	CIZE
01125	CORVEISSIAT
01127	COURMANGOUX
01150	DROM
01177	GRAND-CORENT
01184	HAUTECOURT-ROMANECHE
01195	JASSERON
01197	JOURNANS
01240	MATAFELON-GRANGES
01241	MEILLONNAS
01273	NEUVILLE-SUR-AIN
01095	NIVIGNE ET SURAN
01303	PONCIN
01309	POUILLAT

01317	RAMASSE
01321	REVONNAS
01374	SAINT-MARTIN-DU-MONT
01391	SALAVRE
01408	SIMANDRE-SUR-SURAN
01426	VAL-REVERMONT
01432	VERJON
01447	VILLEREVERSURE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0 *(0 %)*		G	D			
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		10,3 *(0,6 %)*		G	B	C	C	B
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		7,5 *(0,43 %)*		G	B	C	C	C
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	0,6 *(0,03 %)*		G	B	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		405 *(23,41 %)*		G	A	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,1 *(0,01 %)*		G	C	C	B	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,05 *(0 %)*		G	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		10,7 *(0,62 %)*		G	C	C	B	C
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0 *(0 %)*		G	C	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		0,01 *(0 %)*		G	D			
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		3,7 *(0,21 %)*		G	B	C	C	B
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	0,1 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
8210		8,9		G	A	C	C	C

Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		*(0,51 %)*						
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	10	M	B	C	A	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	0,6 *(0,03 %)*		G	C	C	C	C
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		98,7 *(5,7 %)*		G	C	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		39,5 *(2,28 %)*		G	B	C	B	B
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		6,5 *(0,38 %)*		G	C	C	C	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	88,1 *(5,09 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1060	*Lycaena dispar*	p	1	5	i	R	M	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	28	28	i	P	DD	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p	1	1	i	P	DD	D			
A	1193	*Bombina variegata*	p	1	1	i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	100	100	i	P	M	C	C	B	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	100	300	i	P	M	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	400	400	i	P	M	C	C	B	A

M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r	50	50	i	P	M	C	C	C	C
M	1307	*Myotis blythii*	p	1	1	i		P	C	C	A	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p	10	10	i	P	DD	C	C	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	w	2300	8000	i	P	G	B	C	B	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	r	1500	1500	i	P	P	C	C	B	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	p	1	2	colonies	R	P	C	C	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p	1	1	i	R	DD	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p	1	1	i	P	DD	C	B	C	C
M	1361	*Lynx lynx*	p	1	3	i	P	P	C	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X				X	
B		*Falco tinnunculus*			i	P					X	
B		*Mergus merganser*			i	P					X	
B		*Pernis apivorus*			i	P					X	

B		*Milvus migrans*			i	P					X	
B		*Milvus milvus*			p	P			X		X	
B		*Circaetus gallicus*			i	P					X	
B		*Falco peregrinus*			i	P			X		X	
B		*Streptopelia turtur*	16		p	P			X		X	
B		*Otus scops*			i	P					X	
B		*Bubo bubo*			i	P					X	
B		*Athene noctua*			i	P					X	
B		*Caprimulgus europaeus*			i	P					X	
B		*Apus melba*			i							X
B		*Jynx torquilla*			i	P					X	
B		*Dryocopus martius*			i	P					X	
B		*Lullula arborea*			i	P					X	
B		*Hirundo rupestris*			i	P						X
B		*Tichodroma muraria*									X	
B		*Lanius collurio*			i	P					X	
B		*Cinclus cinclus*			i	P					X	
B		*Corvus monedula*			i	P						X
B		*Corvus corax*			i	P					X	
B		*Emberiza citrinella*			i	P			X		X	X
I		*Lopinga achine*			i	P	X				X	
I		*Trichaphaenops cerdonicus*			i	P				X		
I		*Zygaena viciae*			i	P						X

I		*Triphosa sabaudiata*			i	P						X
I		*Phengaris arion*			i	P	X				X	
M		*Eptesicus serotine*			i	P						X
M		*Myotis mystacinus*			i	P	X				X	
M		*Myotis nattereri*			i	P	X				X	
M		*Nyctalus leisleri*			i	P	X				X	
M		*Nyctalus noctula*			i	P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P	X				X	
M		*Pipistrellus nathusii*			i	P	X				X	
M		*Plecotus austriacus austriacus*			i	P						X
M		*Tadarida teniotis teniotis*			i	P						X
M		*Felis sylvestris*			i	P	X					X
M		*Rupicapra rupicapra*			i	P		X			X	
M		*Muscardinus avellanarius*			i	P	X				X	
M		*Myotis alcathoe*			i	P	X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*			i	P	X				X	
M		*Hypsugo savii caucasicus*			i	P						X
M		*Myotis daubentonii*			i	P	X				X	
P		*Allium carinatum*			i	P						X
P		*Aster amellus*			i	P						X
P		*Coeloglossum viride*			i	P			X			
P		*Cytisus hirsutus*			i	P						X
P		*Epipactis palustris*			i	P			X			

P		*Micropus erectus*			i	P						X
P		*Seseli montanum*			i	P						X
P		*Spiranthes spiralis*			i	P			X			
P		*Thesium linophyllon*			i	P						X
R		*Lacerta bilineata*			i	P	X				X	
R		*Podarcis muralis*			i	P	X				X	
R		*Hierophis viridiflavus*			i	P	X				X	
R		*Natrix natrix*			i	P					X	
R		*Vipera aspis*			i	P					X	X
R		*Zamenis longissimus*			i	P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	32 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	28 %
N16 : Forêts caducifoliées	32 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	8 %

Autres caractéristiques du site

Le Revermont appartient à la région la plus méridionale du Jura français et domine la plaine de la Bresse de 150 à 300 mètres. Il offre d'ouest en est plusieurs structures anticlinales et synclinales d'axe à peu près nord-sud et montre à l'affleurement une succession de terrains datant du Secondaire.

L'Ain coule dans des gorges profondes limitées par des corniches calcaires imposantes.
Un certain nombre de grottes et de résurgences témoignent d'une circulation complexe des eaux dans le massif karstique.

Les pelouses sèches représentent l'essentiel des milieux remarquables présents sur le site. Ces habitats ont été façonnés par les activités humaines depuis plusieurs siècles et leur conservation nécessite donc une gestion anthropique. L'équilibre nécessaire à la conservation en bonne état de ces pelouses n'est pas facile à trouver mais la priorité sera dans un premier temps de maintenir les milieux ouverts. On constate en effet que la dynamique d'embroussaillement est très forte et difficile à maitriser une fois installée. La gestion pastorale est donc intimement liée à la conservation des pelouses sèches du Revermont et est à pérenniser sous peine de disparition de ces habitats.

La fréquentation de certaines grottes et falaises est actuellement encadrée, et un effort de suivi doit être réalisé sur les autres grottes et milieux karstiques intéressants.
Une bonne qualité de l'eau est nécessaire au développement de la faune cavernicole aquatique.

Vulnérabilité
: Les pelouses sèches sont principalement confrontées au phénomène de déprise agricole qui touche ces espaces pentus, peu productifs et souvent assez éloignés des sièges d'exploitation et dont l'alimentation en eau n'est pas toujours facile. Les zones encore agricoles sont pour l'essentiel gérées par des structures collectives pastorales. Pour certaines autres, le relais est pris par des associations de chasse ou des collectivités qui entretiennent ces espaces à des fins cynégétiques ou paysagères.
La fréquentation de certaines grottes et falaises est actuellement encadrée, et un effort de suivi doit être réalisé sur les autres grottes et milieux karstiques intéressants.
Une bonne qualité de l'eau est nécessaire au développement de la faune cavernicole aquatique.

4.2 Qualité et importance

Le Revermont se caractérise par de petites sous-unités d'axe nord-sud qui ont chacune leur originalité : la plaine du pied du Revermont avec son aspect bocager, la côtière ouest avec ses villages en balcon, la vallée du Suran très agricole, les monts des bords de l'Ain surplombant la rivière, quelques bassins agricoles au c#ur du Revermont comme le synclinal de Drom Ramasse à l'Ouest et le synclinal de Hautecourt Romanèche à l'Est.

La végétation sur les versants et les reliefs du Revermont est celle de l'étage collinéen. Elle appartient à la série septentrionale du Chêne pubescent et de la chênaie-charmaie thermophile car les coteaux sont très chauds et secs. Les stations botaniques sont particulièrement intéressantes sur les versants exposés au sud. Contrastant avec cette végétation, certains sommets présentent une flore de montagne. Le site présente de plus un intérêt paysager certain.

L'intérêt paysager des gorges de l'Ain est très fort (cheminées de fées, méandres, falaises...).
Le milieu végétal y est principalement constitué d'une forêt à Chêne pubescent et à Buis.
On retrouve un certain nombre d'espèces subméditerranéennes ou des milieux secs. Dans la vallée, une chênaie-charmaie occupe les sols plus profonds.

L'habitat " dominant " (en terme de surface) est les pelouses sèches à orchidées (6210). Ce sont des milieux d'intérêt écologique majeur, avec une flore et un peuplement d'insectes diversifiés. Les pelouses ont tendance à s'embuissonner naturellement, et évoluent vers un stade forestier si aucune gestion pastorale adaptée ne permet de stopper cette dynamique. Certaines pelouses abritent une dizaine d'espèces d'orchidées et peuvent être identifiées comme des habitats d'intérêt communautaire prioritaire (6210*), c'est principalement de la cas de la pelouse calcicole collinéenne des pentes et replats marneux à hydromorphie temporaire à Blackstonie perfoliée (Blackstonia perfoliata) et Brome érigé (Bromus erectus) 6210-21, les autres types de pelouses n'étant pas ou peu favorable aux orchidées-.
L'habitat 9180* Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion , d'intérêt prioritaire, est représenté sur les grands versants au bord de la vallée de l'Ain.

Les éboulis calcaires et les falaises rocheuses abritent une flore et une faune originales.
Certains secteurs, et notamment la reculée de Corveissiat, sont favorables à la formation de tuf, roche poreuse légère, formée de concrétions calcaires déposées autour des sources (habitat 7220).

Enfin ce site est d'un très fort intérêt relativement à l'habitat cavernicole. Le système karstique du Revermont, identifié à partir de ces éléments les plus remarquables (gouffres, résurgences, grottes), abrite une riche faune cavernicole.
La grotte de Courtouphle et dans une moindre mesure la grotte de Corveissiat sont importantes pour la conservation des chauves-souris dans le massif jurassien. Les effectifs en hivernage sont remarquables pour le Minioptère de Schreibers et le Grand Rhinolophe (respectivement 7000 et 305 individus présents dans la grotte de Courtouphle en janvier 2019).
Les effectifs de Minioptère de Schreibers sont globalement à la hausse depuis 2006 (2630 individus) et la cavité est même maintenant fréquentée en été (1500 individus durant l'été 2021). Cette cavité revet donc une importance internationale pour le Minioptère de Schreibers.

La grotte de Corveissiat a abrité jusqu'à 40 Minioptères de Schreibers (comptage du 11 janvier 2001), mais depuis cette date les effectifs sont inférieurs à 4 individus. Elle abrite de plus une colonie de parturition d'une centaine de Murin de Daubenton et les batiments annexes de la reculée sont propices aux petits rhinolophes. Un lien entre les populations de Minioptères de la grotte de Corveissiat et de la Balme d'Epy (Jura) a été avéré en 2016.
Il existe de nombreux site de parturition dans le Revermont mais en dehors du périmètre Natura 2000 (bien souvent gites batis notamment églises, Chartreuse de Sélignac
)

D'autre part, la Reserve Naturelle Nationale de la grotte de Hautecourt abrite outre les chauves-souris (en hivernage et en faibles effectifs) de nombreuses espèces animales cavernicoles, très dépendantes de la qualité de l'eau circulant dans la grotte. Parmi celles-ci, on trouve des arthropodes particuliers, présents uniquement dans le Jura (espèces endémiques).
Plusieurs autres sites karstiques sont identifiés dans ce site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	F04	Prélèvements sur la flore		I
L	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
L	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
L	J01.01	Incendies		I
M	A10.02	Elimination de murs de pierre ou de remblaies		I
M	C01	Exploitation minière et en carrière		I

M	C03.03	Production d'énergie éolienne		I
M	E06.02	Reconstruction, rénovation de bâtiments		I
M	H02	Pollution des eaux souterraines (sources ponctuelles ou diffuses)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I
L	G02.09	Observation d'animaux sauvages		I
M	A04	Pâturage		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%

4.5 Documentation

- CORA (Groupe Chiroptères Rhône-Alpes) - 2002 - Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes - Le Bièvre, hors série n°2, 134 p.

- CORA (Groupe Chiroptères Rhône-Alpes) - Novembre 2005 - Inventaire des gîtes cavernicoles d'intérêt majeur pour les Chiroptères en région Rhône-Alpes, 42 p.

- Document d'objectif du site FR8201640 " Pelouses à orchidées, habitats rocheux du Revermont et des gorges de l'Ain " - Avril 2004.

- BOSSARD Carine (2013). Evaluation de l'état de conservation des pelouses sèches du site Natura 2000 « Pelouses à orchidées, habitats rocheux du Revermont et gorges de l'Ain » (n°FR8201640). Rapport de stage de master 2 Ecologie et Développement Durable, Université Catholique de l'Ouest. 54 p.
- LETSCHER Robin (2011). Inventaire des Chiroptères dans le Revermont (Ain), et le site Natura 2000 FR8201640 « Revermont et Gorges de l'Ain » - Suivi hivernal 2010-2011 et inventaire estival (2e partie et bilan). CORA Faune Sauvage. 60p.
- Entreprise GUINET-DERRIAZ CARRIERES (2017). Dossier n°E10.01.5362 de demande d'exploitation de carrière (demande de dérogation espèces protégées) # Commune de Drom (01). 242 p.

- Acer campestre (2017). Actualisation du plan de gestion et d'interprétation de l'espace naturel sensible « Grotte et reculée de Corveissiat » 2017-2021. 87 p.

- Tardy M., 2020. Inventaire des Lépidoptères du site Natura 2000 FR 8201640 « Pelouses à orchidées, habitats rocheux du Revermont et des gorges de l'Ain » (01). Rapport d'étude ENTOMO&CO pour la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse. 64p. + 28 annexes
- Defernez L, 2019, Suivi des chiroptères dans le site Natura 2000 « Revermont et Gorges de l'Ain », Matafelon-Grange, Corveissiat, Simandre-sur-Suran. LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 32 pp.

BALLAYDIER A. & CHENAUX L. 2021. Etude et cartographie des végétations du site Natura 2000 FR 8201640 « Revermont et gorges de l'Ain » # MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT, pour la Communauté d'Agglomération du Grand bassin de Bourg-en-Bresse, Rapport final, avec le soutien de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 233 p. dont annexes + atlas cartographique.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	8 %
36	Réserve naturelle nationale	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	MONT MYON ET SES ABORDS	*	7%
32	GROTTE DE CORVEISSIAT	*	0%
32	CASCADE DE CHARMINE-SUR-L'OIGNIN ET DESCENTE DE MATAFELON	*	0%
36	Grotte de Hautecourt	+	0%
38	Protection des oiseaux rupestres	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve Biogénétique du Conseil de l'Europe	GROTTE DE HAUTECOURT	+	0%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Grand Bourg Agglomération

Adresse : 3 avenue Arsène d'Arsonval 01000 Bourg-en-Bresse

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : document d'objectifs du site FR8201640
Lien : https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8201640-revermont-et-gorges-de-l-ain-a20921.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les objectifs définis par le document d'objectifs validé le 23 avril 2004 sont les suivants :

-- Milieux rocheux :
. Maintien de l'habitat par la maîtrise de la fréquentation ;
. Réduction de la pollution des eaux ;
. Meilleure connaissance du système karstique ;
. Favoriser la photosynthèse nécessaire à la vie des tufs.

-- Milieux forestiers :
. Maintien des peuplements en place.

-- Prairies et pelouses :
. Conservation et restauration d'un réseau cohérent de sites (dans un intérêt écologique et paysager) : ouverture de zones enfrichées, entretien par fauche ou pâturage, limitation ou absence de fertilisation.